

Imprimer

Envoyer par E-Mail

Fermer

DIX ANS DE L'ACN

Les communes parlent fusions à La Tène



VAL-DE-TRAVERS *Jean-Nathanaël Karakash et Claude-Alain Kleiner, membres de l'exécutif de la plus grande commune du canton, ont parlé des avantages de la fusion des neuf communes.* (ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY)

L'Association des communes neuchâteloises (ACN) a fêté ses dix ans samedi à l'espace Perrier, à La Tène. L'occasion de parler fusions réussies - Val-de-Travers, La Tène - ou dans des phases plus ou moins avancées: ABC, Grand Neuchâtel, Pontareuse, Val-de-Ruz...

BASILE WEBER

Ce n'est pas un hasard si l'Association des communes neuchâteloises (ACN) a tenu son assemblée générale à l'espace Perrier de La Tène, samedi à l'occasion de ses dix ans. La commune étant née de l'union de Marin-Epagnier et Thielle-Wavre. La matinée a surtout été consacrée à parler fusions sous toit et projetées: Pontareuse, ABC, Val-de-Ruz, Grand Neuchâtel...

Les projets essaimant dans le bas du canton, le président de l'ACN Raphaël Comte lance: «Le virus des fusions est plutôt méridional. Il serait bien qu'il soit inoculé dans les Montagnes neuchâteloises!»

La fusion de Val-de-Travers a été analysée. La réunion des neuf communes a permis d'économiser «quelque 500 000 francs annuels de primes d'assurance», relève le conseiller communal Jean-Nathanaël Karakash. «Pas un seul citoyen ne s'est plaint lorsque nous avons

regroupé les guichets...»

Pour son collègue Claude-Alain Kleiner, la fusion a permis «une prise de hauteur, un plus grand professionnalisme et une optimisation des ressources».

Contrairement à la fusion, le nom Valtraversin, les moloks et la suppression des décorations de Noël ont provoqué une levée de boucliers des Vallonniers...

Les projets de Pontareuse (Bevaix, Boudry et Cortaillod), Val-de-Ruz et ABC (Auvonnier, Bôle, Colombier) ont aussi été présentés par des élus.

«Il faut d'abord un projet de société», estime Daniel Henry, conseiller communal à Boudevilliers. «Au Val-de-Ruz, nous avons cent collaborations intercommunales! Vous imaginez l'énergie qu'il faut pour gérer ça...»

Les citoyens de Pontareuse, du Val-de-Ruz et d'ABC devront s'exprimer sur une fusion cette année encore. Les nouvelles communes pourraient voir le jour début 2013.

Pour le conseiller d'Etat Jean Studer, «on pourra se targuer d'avoir réduit de moitié le nombre de communes en six ans si ces trois projets aboutissent». Mais il rappelle que «malgré la réduction du nombre de communes, la moitié d'entre elles comptent moins de mille habitants. Au Val-de-Ruz, on dénombre 1833 mandats politiques pour 15 800 habitants. Cela fait 1,2 mandat pour dix citoyens!» Corollaire, quatre exécutifs vaudruziens ne sont pas au complet, tout comme neuf législatifs. Au niveau cantonal, il manque des conseillers généraux dans 21 des 53 communes...

La question des districts a été soulevée. Le projet de Grand Neuchâtel en englobe trois. Raphaël Comte a déposé un projet de loi pour que le canton devienne la seule circonscription électorale.

Le nombre de membres dans les législatifs pour que toutes les communes soient représentées et un éventuel report des élections communales au Val-de-Ruz ont également été évoqués.

Selon Jean Studer, la population neuchâteloise pourrait être consultée en 2011 encore sur une modification constitutionnelle: les votations communales auraient lieu tous les cinq ans contre quatre aujourd'hui. /BWE

Imprimer

Envoyer par E-Mail

Fermer